

Liste des documents à nous apporter pour votre inscription en
TP CONDUCTEUR DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES SUR
PORTEUR

Attention, ne tardez pas à prendre rendez-vous pour faire la visite médicale chez un médecin agréé par la Préfecture, elle devra être faite avant l'entrée en formation

- ☐ Fiche de renseignement complétée
- ☐ Certificat médical rempli par un médecin agréé
- ☐ Photocopie recto-verso du permis de conduire
- ☐ Photocopie recto - verso de la carte d'identité valide
- ☐ Attestation JAPD (si personne de – 25 ans)
- ☐ 1 facture de – 3 mois (facture de téléphone gaz, électricité ou eau)

Si vous n'avez pas de facture à votre nom, vous devrez fournir:

- 1 justificatif de domicile d'une personne vivant à la même adresse que vous
- Copie de sa pièce d'identité valide
- 1 attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement

- ☐ 1 plaquette de e-photos *

** Ces photos numériques peuvent être obtenues dans un photomaton agréé ANTS.
Vous ferez vos photos + votre signature sur un écran et vous obtiendrez une plaquette de photos avec un code.*

Attention si on ne vous demande pas de signature, les photos ne seront pas acceptées.

Attention, sur les photocopies, le permis et de la carte d'identité doivent être visibles entièrement, bords visibles et ne doivent pas être flous.